



Maison des Jeunes et de la Culture
Domaine Louis Ratel
91570 BIEVRES
Tél. 01 69 41 87 94

DEMANDE DE PASSEPORT SPORTIF

Le passeport F.F.T.D.A. est un document obligatoire.

Lorsque vous l'obtiendrez et pour être valable, il devra comporter :

- la licence en cours,
- le certificat médical d'aptitude à la pratique du taekwondo de la saison en cours
- l'autorisation écrite du tuteur légal pour les mineurs.

(Conserver le passeport sportif dans votre sac de sport)

PHOTO
(Obligatoire)

NOM : PRÉNOM :

Nom de jeune fille ou d'épouse :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE :

.....

NATIONALITÉ :

PROFESSION :

Date et signature du licencié :
(ou du représentant légal pour les mineurs)